



FICHE ACTION 2 – LIRE et FAIRE LIRE

Domaine : Culture - intergénérationnel

Nom de l'action : Lire et Faire Lire

Objectifs de l'action :

Lire et Faire lire est un programme national proposé par la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union Nationale d'Associations Familiales), avec des déclinaisons départementales, dont les objectifs sont les suivants :

- Sensibiliser les enfants à la littérature de jeunesse,
- Favoriser les relations intergénérationnelles,
- Développer, chez l'enfant, l'imaginaire et l'esprit critique.

Moyens de l'action :

Moyens humains :

- réseau de bénévoles intervenants : 50 bénévoles intervenant sur le temps périscolaire de la Ville de Dijon et dans les bibliothèques municipales (sur 108 bénévoles répartis sur le département),
- 2 coordonnateurs : un coordonnateur de la Ligue 21, un coordonnateur de l'UDAF 21.

Moyens matériels et logistiques : gestion des mises à disposition des bénévoles, proposition de formations pour les bénévoles, réalisation des bilans annuels, participation à des événements municipaux (crèches, activités périscolaires et extra-scolaires)

Moyens financiers : participation des structures privées (crèches privées, entreprises)

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Nom de l'action : Lire et Faire Lire

Description de l'action :

>séances de lecture hebdomadaire dispensées par des bénévoles retraités auprès de petits groupes d'enfants

>participation à des événements organisés par la ville de Dijon, comme la « Journée Intergénérationnelle »

Dates ou périodes de l'action : de septembre à juin, en temps périscolaires (tranche méridienne ou après la classe)

Lieu(x) de déroulement de l'action : écoles maternelles et primaires situées notamment en QPV , crèches, bibliothèques municipales, classes ULIS

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

- Enfants de 3 à 10/11 ans, avec mixité des groupes d'enfants,
- Sur les 4 pôles périscolaires de la Ville de Dijon englobant la Fontaine d'Ouche et les Grésilles.

Tarifs pratiqués :

Gratuité pour les structures d'accueil

Partenaires :

- UDAF Côte-d'Or (Union Départementale d'Associations Familiales)
- Réseau des Bibliothèques municipales
- Centre National du Livre – Ministère de la Culture

Critères d'évaluation :

- Nombre d'enfants concernés par les séances de lecture
- Age de ces enfants
- Nombre et types de sites qui accueillent le dispositif Lire et Faire Lire
- Nombre de séances de lecture réalisées
- Nombre de bénévoles lecteurs mobilisés

Budget prévisionnel annuel de l'action : 20 800 € pour 2025, 21 300 € pour 2026, 21 800 € pour 2027

Participation financière de la Ville : 8 000 € pour 2025, 8 000 € pour 2026 et 8 000 € pour 2027